



INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 5 janvier 2019

Nouvelle exposition sur la façade de la préfecture : *Ostréculture(s)*

La nouvelle exposition sur la façade de la préfecture *Ostréculture(s), Pratiques et paysages ostréicoles des littoraux charentais* est née de la volonté commune du Comité Régional de la Conchyliculture Charente-Maritime et de la préfecture de la Charente-Maritime, avec le regard de l'auteur photographe Benjamin Caillaud.

Elle a pour but de valoriser les conchyliculteurs avec une orientation photographique sur les gestes professionnels au quotidien et sur l'apprentissage du métier.

La Charente-Maritime est le premier centre ostréicole européen, la conchyliculture représentant dans le département :

- 62 communes conchylicoles
- 2 300 hectares de parcs en mer
- 1 400 concessionnaires
- 2 100 hectares de marais salés
- 1 017 exploitations
- 24 302 concessions
- 30 km de filières pour les moules
- 9,5 km de filières pour les huîtres
- 300 km de bouchots.

Cette exposition est accueillie sur les murs de la préfecture début janvier 2019, pour 2 mois.

Le Comité régional de la Conchyliculture Charente-Maritime est un organisme professionnel reconnu de Droit public (ODP). Il accompagne, défend, représente, communique et valorise le métier de la conchyliculture.

La conchyliculture représente une part importante de l'activité professionnelle dans le département et en reste l'un des symboles. Économiquement, cette activité concerne environ 7000 emplois et mobilise 12 000 emplois indirects. Les exploitations du département ont une production de 48 000 tonnes.

Demain, mercredi 6 février, le préfet et le président du CRC inaugureront l'exposition, en présence de professionnels du secteur.

La presse est invitée à cette inauguration, mercredi 6 février 2019, à 17h, à la préfecture de Charente-Maritime, au 36 rue Réaumur.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime
Suivez l'actualité des services sur @prefet17
 